

Pour des questions ou des informations supplémentaires, vous pouvez nous contacter:

✉ statistiques.analysefinanciere@spw.wallonie.be

☎ 081/33 44 56 (Pierre Ninane)

Enquête européenne sur l'Innovation 2023

Période d'observation 2020-2022

SPW Économie, Emploi, Recherche

Direction de l'analyse financière

Place de la Wallonie 1

5100 NAMUR

référence :

Quoi ?

- Ce questionnaire vise à observer si une entreprise a vendu de nouveaux produits, a apporté des modifications à ses processus ou a investi dans ces modifications.

Pourquoi ?

- Parce que la Wallonie se base sur ces statistiques pour mieux faire concorder sa politique d'innovation aux évolutions réelles du monde de l'entreprise.

Qui ?

- Toutes les entreprises sont concernées par cette enquête.
- Même si votre entreprise n'a effectué aucune innovation, puisqu'une réponse « non » est tout aussi importante à enregistrer qu'une réponse « oui ».
- Si vous pensez que ce questionnaire ne s'applique pas à votre entreprise, contactez-nous : **statistiques.analysefinanciere@spw.wallonie.be** ou **081 33 44 56** (Pierre Ninane)

Comment répondre ?

par internet

ou

par courrier

- **De préférence !**
- Vous pouvez vous connecter plusieurs fois et corriger et/ou compléter les réponses déjà encodées.
- Site : **<https://meri.belspo.be/surveys/cis2023/questionnaireFR.html>**

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Vous pouvez renvoyer le questionnaire complété **gratuitement** dans l'enveloppe-réponse jointe.

SPW Économie, Emploi, Recherche
Direction de l'Analyse financière
Place de la Wallonie 1
5100 Namur

Cadre légal

- Nous devons communiquer les résultats agrégés à la Commission européenne (Eurostat), suivant le règlement n°2019/2152 de l'Union européenne.
- En Wallonie, cette enquête est organisée conjointement par le Service public de Wallonie (SPW) et le SPP Politique scientifique fédérale (Belspo).

Confidentialité

- Les réponses à ce questionnaire sont traitées de manière **confidentielle**.
- Les données récoltées seront uniquement utilisées **pour la production de statistiques et pour de la recherche scientifique** concernant le système d'innovation en Wallonie et en Belgique.
- En complétant vos coordonnées, **vous donnez l'autorisation au SPW et à Belspo de vous contacter** pour plus d'informations et pour compléter les questionnaires sur l'innovation et la R-D lors d'une prochaine enquête.



Pour toute question :
statistiques.analysefinanciere@spw.wallonie.be
081 33 44 56 (Pierre Ninane)

PARTIE 1 - DONNÉES ADMINISTRATIVES

1.1. Coordonnées de l'entreprise

	corrections éventuelles
numéro d'entreprise :	
adresse:	
tél. :	
e-mail :	
site web :	
activité principale code NACE-Bel : description :	

remarque

- **L'activité principale** est l'activité économique qui génère la plus grande part du chiffre d'affaires (ou de la valeur ajoutée) de votre entreprise.
- Pour plus de détails, voir : <https://statbel.fgov.be/fr/propos-de-statbel/methodologie/classifications/nace-bel-2008>



important

Veillez limiter vos réponses à votre entreprise seule, identifiée sur base de votre numéro d'entreprise ci-dessus.

1.2. Qui est la personne la plus à même de remplir ce questionnaire ou le rediriger dans l'entreprise ?

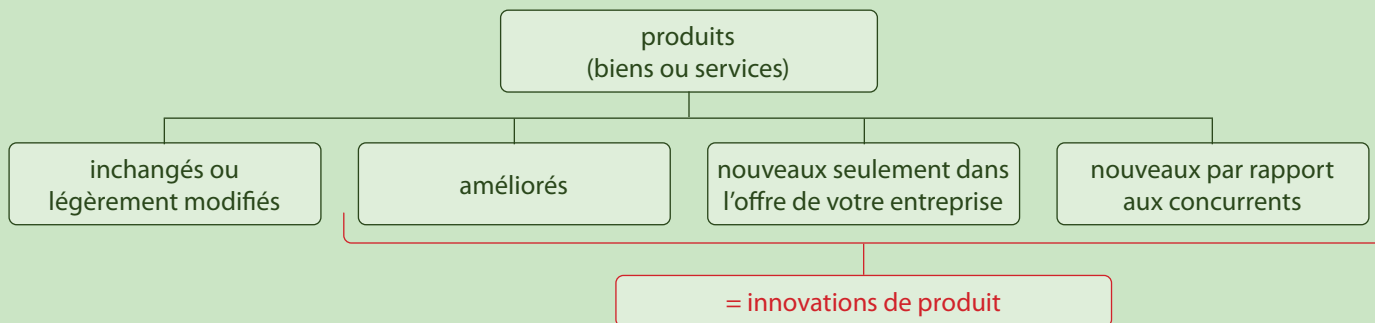
	corrections éventuelles
Mme/M. :	
prénom :	
nom :	
fonction :	
tél. :	
e-mail :	

Vous trouverez la **version électronique de ce questionnaire** sur notre site web sécurisé :
<https://meri.belspo.be/surveys/cis2023/questionnaireFR.html>

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

PARTIE 2 - INNOVATIONS DE PRODUIT



Les innovations de produit ne doivent pas nécessairement être développées par votre entreprise, elles peuvent être acquises.

2.1. Votre entreprise a-t-elle vendu des produits nouveaux ou améliorés en 2020-2022 ?

ceci n'inclut pas

- **la simple revente** de produits nouveaux qui ont été achetés ou repris d'une autre société, **sauf** s'il s'agit d'une gamme de produits nouveaux
- les changements purement esthétiques

oui	non
-----	-----

- a. biens nouveaux ou sensiblement améliorés.....
- b. services nouveaux ou sensiblement améliorés.....

Si non à toutes les options, passez à la Partie 3

2.2. Qui a développé les innovations de produit que votre entreprise a vendues en 2020-2022 ?

plusieurs options sont possibles

- a. votre entreprise **seule**.....
- b. votre entreprise **conjointement** avec d'autres entreprises (y compris membres de votre groupe) ou organismes (publics ou privés).....
- c. votre entreprise, en adaptant ou en modifiant des produits **développés par d'autres** entreprises (y compris membres de votre groupe) ou organismes (publics ou privés).....
- d. **d'autres** entreprises (y compris membres de votre groupe) ou organismes (publics ou privés).....

2.3. En 2020-2022, votre entreprise a-t-elle introduit des produits (biens ou services) nouveaux ou améliorés qui :

oui	non
-----	-----

- a. n'étaient encore proposés **par aucun de vos concurrents** ?
- b. étaient **identiques ou très similaires** aux produits déjà proposés par vos concurrents ?

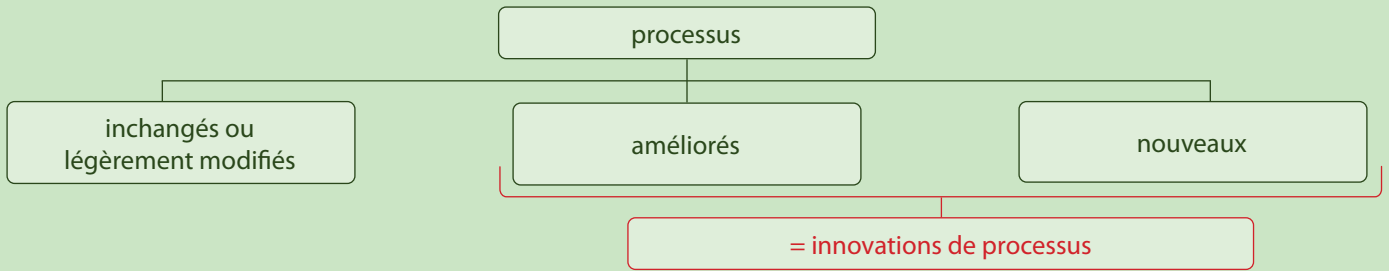
2.3.1. Quelle part de votre chiffre d'affaires total de 2022 provenait des groupes de produits identifiés ci-dessus ?

une estimation raisonnable peut suffire

- a. encore proposés **par aucun de vos concurrents** (voir 3.a.) environ %
- b. **identiques ou très similaires** aux produits déjà proposés par vos concurrents (voir 3.b.) environ %
- c. **Autres : produits inchangés ou modifiés seulement marginalement** (y compris la revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises) environ %

Chiffre d'affaires total de 2022	100	%
---	------------	---

PARTIE 3 - INNOVATIONS DE PROCESSUS



Les innovations de processus ne doivent pas nécessairement être développées par votre entreprise, elles peuvent être acquises

3.1. Quelles innovations de processus votre entreprise a-t-elle mises en fonctionnement en 2020-2022 ?

nouveauté pure ou amélioration dans	oui	non
a. les méthodes de production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. la logistique, la livraison ou la distribution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. le traitement des données ou la communication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. les procédés comptables ou administratifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. l'organisation des responsabilités, des compétences décisionnelles ou la gestion des ressources humaines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. les méthodes de marketing	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

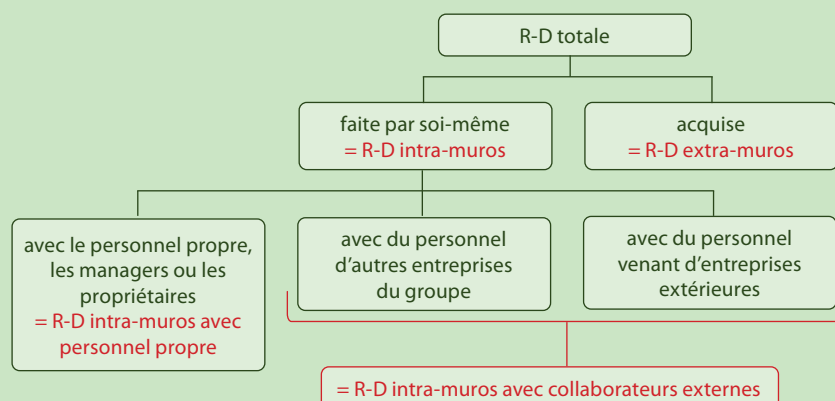
Si non à toutes les options, passez à la Partie 4

3.2. Qui a développé les innovations de processus que votre entreprise a mises en fonctionnement en 2020-2022 ?

plusieurs options sont possibles

- a. votre entreprise **seule**
- b. votre entreprise **conjointement** avec d'autres entreprises (y compris membres de votre groupe) ou organismes (publics ou privés)
- c. votre entreprise, en adaptant ou en modifiant des processus **développés par d'autres** entreprises (y compris membres de votre groupe) ou organismes (publics ou privés)
- d. **d'autres** entreprises (y compris membres de votre groupe) ou organismes (publics ou privés)

PARTIE 4.1. ACTIVITÉS DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT (R-D) ET D'INNOVATION



Qu'inclut la R-D ?

- la R-D vise à créer de nouvelles connaissances ou applications pratiques de manière planifiée et créative, remplissant les critères suivants :
 - nouveauté** par rapport aux connaissances existantes dans le secteur
 - créativité** : pas de caractère routinier
 - incertitude** : la R-D commence quand la solution à un problème n'est pas évidente et le résultat incertain
 - planification** : un calendrier, un budget et un personnel sont prévus
- la R-D peut avoir lieu dans **tous les secteurs**
- les tests cliniques (phases 1, 2, ou 3) sont toujours considérés comme de la R-D
- les entreprises du secteur 72 ont toujours de la R-D

4.1.1. Votre entreprise a-t-elle eu de la recherche-développement (R-D) en 2020-2022 ?

	oui	non
a. recherche-développement effectuée sous la supervision directe de votre entreprise ou chez des clients (=R-D intra-muros).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. recherche-développement effectuée par un(e) autre société (y compris membre de votre groupe) ou organisme (=R-D extra-muros).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4.1.1.1. Avec quelle régularité votre entreprise a-t-elle effectué la R-D intra-muros en 2020-2022 ?

- i. en continu (travailleurs en permanence impliqués dans des activités de R-D).....
- ii. occasionnellement (quand c'était nécessaire).....

4.1.2. Votre entreprise a-t-elle eu des activités d'innovation (y compris R-D) qui n'ont pas abouti à la mise en œuvre d'une innovation en 2020-2022 ?

	oui	non
a. activités d'innovation abandonnées ou suspendues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. activités d'innovation toujours en cours fin 2022.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. activités d'innovation terminées qui n'ont pas encore abouti à la mise en œuvre d'une innovation fin 2022.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

▼

Si non à toutes les options (questions 4.1.1. et 4.1.2.), passez à la question 4.2.4.

PARTIE 4.2 - NATURE ET AMPLEUR DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT (R-D) ET D'INNOVATION

4.2.1. Votre entreprise a-t-elle mené de la R-D dans les domaines technologiques suivants en 2020-2022 ?

	oui	non
a. biotechnologie ou biochimie.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. nanotechnologie.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Intelligence artificielle (AI).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4.2.2. Combien de collaborateurs étaient impliqués dans votre R-D intra-muros en 2022 ?

selon le Questionnaire Recherche-développement 2022		
	collaborateurs de R-D intra-muros en 2021	
	en personnes physiques (PP)	en équivalents temps plein (ETP)
personnel propre	PP	ETP
collaborateurs externes sous votre supervision directe	PP	ETP

une estimation raisonnable peut suffire		
en personnes physiques (PP)	en équivalents temps plein (ETP)	aucun
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- a. personnel **propre**, managers et propriétaires contribuant à la R-D **intra-muros** dans votre entreprise ou chez des tiers / clients..... PP ETP
- b. **collaborateurs externes** (consultants, freelances, indépendants, académiques) venant d'autres entreprises (y compris membres de votre groupe) contribuant sous la supervision directe de votre entreprise à la R-D **intra-muros**..... PP ETP

4.2.3. Quelles ont été les dépenses brutes de R-D en 2022 ?

selon le Questionnaire Recherche-développement 2022	
	dépenses brutes en 2021
R-D intra-muros	€
R-D extra-muros	€

une estimation raisonnable peut suffire	aucune
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- a. R-D **intra-muros**..... €
- b. R-D **extra-muros** (R-D réalisée par une autre entreprise (y compris membre de votre groupe) ou institution et achetée par votre entreprise)..... €

4.2.4. Quelles ont été les autres dépenses brutes d'innovation, c'est-à-dire hors R-D, en 2022 ?

une estimation raisonnable peut suffire	aucune
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- dépenses brutes d'innovation hors R-D (coûts liés aux innovations pour des machines, équipements, bâtiments, logiciels, DPI, connaissances extérieures, formations, du marketing, etc.)..... €

PARTIE 5 - RAISONS POUR NE PAS AVOIR EU (DAVANTAGE) D'ACTIVITÉS D'INNOVATION

5.1. Pourquoi votre entreprise n'a-t-elle pas effectué davantage, ou bien pas effectué du tout, d'activités d'innovation (y compris la R-D) en 2020-2022 ?

Cochez une seule case

- a. Manque de ressources (par ex. financières, en personnel qualifié, matérielles).....
- b. Autres raisons que le manque de ressources (par ex. raisons stratégiques, pas le bon moment, autres priorités, risques trop importants, faibles résultats envisagés).....
- c. Pas besoin (de davantage) d'innovations.....

PARTIE 6 - COLLABORATIONS POUR LA R-D ET L'INNOVATION

6.1. Votre entreprise a-t-elle collaboré avec d'autres entreprises (y compris membres de votre groupe) ou organismes en 2020-2022 ?

plusieurs options sont possibles

- a. Oui,
- i. pour de la R-D.....
- ii. pour des activités d'innovation.....
- iii. pour d'autres activités.....
- b. Non..... ▼

passez à la Partie 7

6.1.1. Avec quels partenaires votre entreprise a-t-elle collaboré en 2020-2022 pour ses activités de R-D et d'innovation ?

plusieurs options sont possibles

	Wallonie	reste de la Belgique	reste de l'Europe*	reste du monde
a. entreprises du groupe.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. entreprises en dehors du groupe				
i. consultants, laboratoires commerciaux, ou instituts de recherche privés.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii. fournisseurs (d'équipements, matières premières, composants, logiciels, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
iii. clients du secteur privé.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
iv. concurrents ou autres entreprises de votre secteur.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
v. autres entreprises.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. universités, hautes écoles ou hôpitaux universitaires.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. organismes publics ou centres de recherche publics.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. clients du secteur public.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. organismes à but non lucratif.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Veuillez inclure l'Union européenne (Royaume-Uni non compris), le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

PARTIE 7 – FINANCEMENT

7.1. Votre entreprise a-t-elle reçu une aide publique financière de la part des autorités suivantes en 2020-2022 ?

plusieurs options sont possibles

Pour la R-D ou l'innovation	Pour d'autres activités
-----------------------------	-------------------------

- a. autorités régionales
- i. Région bruxelloise (Innoviris, etc.).....
 - ii. Région wallonne (SPW, etc.).....
 - iii. Région flamande (Vlaio/IWT, etc.).....
- b. autorité fédérale
- i. dispense partielle de précompte professionnel pour le personnel de R-D (via Belspo).....
 - ii. crédit d'impôt ou déduction fiscale pour les investissements en R-D.....
 - iii. déduction fiscale pour les revenus de brevets.....
 - iv. autres.....
- c. Union européenne (UE)
- i. via Horizon 2020 de l'UE.....
 - ii. autres.....
- d. aucune des réponses ci-dessus.....

7.2. Votre entreprise a-t-elle cherché un financement supplémentaire en 2020-2022 ?

oui et l'a obtenu, pour la R-D ou les activités d'innovation	oui et l'a obtenu, pour d'autres activités	oui, mais pas obtenu	non
--	--	----------------------	-----

- a. augmentation de capital.....
- b. emprunt (avec ou sans intérêt).....

PARTIE 8 - DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (DPI)

8.1. En 2020-2022, votre entreprise a-t-elle :

plusieurs options sont possibles

- a. fait une demande de brevet ?
- b. enregistré un droit sur un dessin ou modèle industriel ?
- c. enregistré une marque ?
- d. fait une demande de droit d'auteur ?
- e. utilisé le secret industriel ?
- f. aucune des réponses ci-dessus

8.2. Votre entreprise a-t-elle concédé sous licence, vendu ou échangé un de ses propres droits de propriété intellectuelle (DPI) en 2020-2022 ?

plusieurs options sont possibles

- a. concédé sous licence un de ses propres DPI à des tiers
- b. vendu (ou cédé) un de ses propres DPI à des tiers
- c. échangé un de ses propres DPI (par ex. via pooling, cross-licensing, etc.)
- d. aucune des réponses ci-dessus

PARTIE 9 - INNOVATIONS AVEC AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Définition

Une innovation avec avantages environnementaux est un produit ou processus nouveau ou amélioré qui engendre un impact environnemental réduit par rapport aux produits et processus préexistants et qui est rendu accessible aux utilisateurs potentiels ou mis en fonctionnement.

- Les avantages environnementaux peuvent être l'objectif premier de l'innovation ou un dérivé d'autres objectifs.
- Les avantages environnementaux d'une innovation peuvent intervenir pendant la production d'un bien ou service ou pendant sa consommation ou son usage par l'utilisateur final du produit. L'utilisateur final peut être un individu, une autre entreprise, les pouvoirs publics, etc.

9.1. L'une des innovations introduites en 2020-2022 et mentionnées plus haut, présente-t-elle un avantage environnemental, que ce soit intentionnellement ou non ?

Oui, avec avantages significatifs	Oui, mais les avantages ne sont pas significatifs	Non
-----------------------------------	---	-----

Avantages environnementaux dans l'entreprise :

- | | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| a. Moindre consommation de matériaux ou d'eau par unité produite | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. Moindre consommation énergétique ou moindre empreinte CO ₂ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. Moindre pollution de l'air, de l'eau, du sol, lumineuse ou sonore | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. Remplacement d'une partie des matériaux par des substituts moins polluants ou moins dangereux | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| e. Remplacement d'une partie de l'énergie fossile par de l'énergie renouvelable | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| f. Recyclage des déchets, des eaux usées ou des matériaux utilisés pour votre propre usage ou pour les ventes | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| g. Protection de la biodiversité | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Avantages environnementaux engendrés pendant la consommation ou l'usage d'un bien ou d'un service par l'utilisateur final :

- | | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| h. Moindre consommation énergétique ou moindre empreinte CO ₂ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| i. Moindre pollution de l'air, de l'eau, du sol, lumineuse ou sonore | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| j. Facilitation du recyclage du produit après usage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| k. Accroissement de la durée de vie du produit, via des produits plus stables, plus durables ou plus faciles à réparer | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| l. Protection de la biodiversité | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Si non à toutes les options, passez à la question 9.3.

9.2. Quelle importance avaient les facteurs suivants pour motiver vos innovations avec avantages environnementaux en 2020-2022 ?

Cochez une case par ligne				
Degré d'importance				
	Élevé	Moyen	Faible	Sans objet
a. Réglementation environnementale existante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Fiscalité environnementale existante.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Réglementation ou fiscalité environnementale anticipée.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Aide publique financière visant les innovations environnementales.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Demande existante ou anticipée d'innovations environnementales sur votre marché.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. Amélioration de la réputation de l'entreprise.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. Actions ou initiatives volontaires de bonnes pratiques environnementales dans votre secteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h. Coût élevé de l'énergie, de l'eau ou des matériaux.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i. Besoin de rencontrer les exigences d'un marché public.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

9.3. Quelle importance avaient les facteurs suivants liés au changement climatique pour votre entreprise en 2020-2022 ?

Cochez une case par ligne				
Degré d'importance				
	Élevé	Moyen	Faible	Sans objet
a. Politiques ou mesures gouvernementales liées au changement climatique.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Augmentation de la demande des clients pour des produits qui aident à atténuer le changement climatique ou à s'y adapter (par ex. produits bas-carbone)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Augmentation des coûts ou du prix des intrants résultant du changement climatique (par ex. assurances plus chères, prix de l'eau plus élevé, adaptation des procédés ou des installations)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Impacts des conditions météorologiques extrêmes (par ex. dégâts, perturbations).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PARTIE 10 - DONNÉES ÉCONOMIQUES

10.1. Quel était le nombre moyen de travailleurs dans votre entreprise ?

correction

- a. nombre de travailleurs en 2020 personnes physiques €
- b. nombre de travailleurs en 2022 personnes physiques

10.2. Quel était le chiffre d'affaires total de votre entreprise ?

correction

- a. chiffre d'affaires en 2020 €
- b. chiffre d'affaires en 2022 €

10.3. Quelle était la répartition géographique de votre chiffre d'affaires en 2022 ?

remarque

Le pays de facturation détermine la répartition géographique du chiffre d'affaires.

- a. ventes en Belgique environ %
- b. exportations vers le reste de l'Europe environ %
- c. exportations vers le reste du monde environ %
- 100** %

10.4. Votre entreprise faisait-elle partie d'un groupe en 2022 ?

correction

- a. non
- Passez à la Partie 12**
- b. oui
- i. en tant que tête de groupe*
- ii. détenue à 50% ou moins par la tête du groupe*
- iii. détenue à plus de 50% par la tête du groupe*

10.4.1. Dans quel pays était située la tête du groupe en 2022 ?

cochez une seule case

- a. en Belgique
- b. à l'étranger, à savoir

*(ultimate decision owner)

PARTIE 11 – ACTIVITÉS CONJOINTES AVEC LES ENTREPRISES DU GROUPE

11.1. Votre entreprise a-t-elle entrepris les actions suivantes avec une ou plusieurs entreprises du groupe en 2020-2022 ?

Oui, autres entreprises en Belgique	Oui, autres entreprises à l'étranger	Non
--	---	-----

a. Flux entrants venant d'autres entreprises du groupe

- Apport de connaissances techniques
- Apport de ressources financières
- Apport de personnel
- Internalisation d'activités

b. Flux sortants vers d'autres entreprises du groupe

- Transfert de connaissances techniques
- Transfert de ressources financières
- Transfert de personnel
- Externalisation d'activités

PARTIE 12 - COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Commentaires sur vos réponses ou suggestions d'amélioration du questionnaire



Pour toute question :
statistiques.analysefinanciere@spw.wallonie.be
081 33 44 56 (Pierre Ninane)

Merci d'avoir rempli le questionnaire.

Vous pouvez renvoyer le questionnaire **gratuitement** au moyen de l'enveloppe ci-jointe ou bien le compléter en ligne, sur notre site web sécurisé : <https://meri.belspo.be/surveys/cis2023/questionnaireFR.html>

SPW Économie, Emploi, Recherche
Direction de l'Analyse financière
Place de la Wallonie, 1
5100 Namur

- Pour des informations sur les possibilités de financement pour la recherche-développement (R-D) et l'innovation : <https://recherche.wallonie.be>
- Pour des informations sur la dispense partielle de précompte professionnel pour le personnel de R-D via le SPP Politique scientifique fédérale (Belspo) : https://www.belspo.be/belspo/organisation/fisc_fr.stm
- Pour des données sur la science, la technologie et l'innovation au niveau régional, national et européen : https://meri.belspo.be/site/database_en.stm